



# ÉPERNON

## HORS-SÉRIE SPÉCIAL

# finances

Villes et Villages Fleuris  
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



WWW.VILLE-EPERNON.FR

   @MairieEpernon



## LES FINANCES D'ÉPERNON : LA VÉRITÉ, SANS DÉTOUR

### CE QUE NOUS AVONS DÉCOUVERT ET CE QUE ÇA CHANGE POUR VOUS

Chères Sparnoniennes, chers Sparnoniens,

Dès notre élection, mon équipe et moi-même nous sommes plongés dans les comptes de la Ville. Ce que nous redoutions lors de la campagne est malheureusement devenu une réalité brutale : l'état financier d'Épernon n'est pas seulement fragile, il est critique.

#### La fin de l'illusion

La vérité est simple, bien que difficile à entendre : ce que nous avons découvert est bien plus alarmant que ce que les documents officiels laissaient paraître. Nous faisons face aujourd'hui à une impasse budgétaire majeure. Les marges de manœuvre sont quasi inexistantes et l'avenir de nos investissements est directement menacé.

#### Une opacité délibérée de l'ancienne majorité

Il est de mon devoir de vous dire que cette situation n'est pas le fruit du hasard, mais celui d'une stratégie de dissimulation. L'ancienne majorité connaissait parfaitement la trajectoire de nos finances. Pourtant, elle a fait le choix conscient de vous maintenir dans l'ignorance. En reportant délibérément les

présentations budgétaires après le scrutin, elle a préféré préserver ses intérêts électoraux plutôt que de vous dire la vérité.

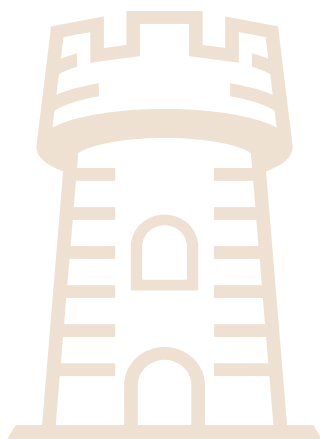
#### Agir pour ne plus subir

Nous déplorons ce manque de transparence qui nous fait perdre un temps précieux, mais notre responsabilité est désormais de réparer. Nous ne sommes pas là pour subir l'héritage, mais pour le redresser. Certaines décisions, parfois difficiles, ne peuvent plus être repoussées si nous voulons sauver les services publics de notre commune.

Ce numéro hors-série a une mission unique : rétablir les faits. Vous y trouverez l'analyse réelle de notre situation, les choix courageux que nous devons engager et notre stratégie pour sortir Épernon de l'ornière.

**Vous nous avez fait confiance pour agir. Nous le ferons avec une exigence que vous n'auriez jamais dû cesser de recevoir : la vérité.**

Loïc BOUR



**Directeur de publication :**  
Loïc Bour, maire d'Épernon  
**Rédaction :** Mathieu Ana  
et coordonnée par le service  
information et communication  
**Photos :** iStock et droits réservés  
**Mise en page :** LEMON Création  
**Impression :** Octavo

## ÉTAT DES LIEUX : CE QUE RÉVÈLENT LES CHIFFRES

Nous avons ouvert les livres de comptes. Voici ce qu'ils disent.

### QUINZE ANS DE SURPLACE FISCAL

La situation d'Épernon est le fruit d'une érosion lente. Depuis 2012, la stabilité des taux a protégé les foyers, mais elle a aussi créé un décalage dangereux entre des recettes stagnantes et des dépenses en hausse constante. Ce choix passé a progressivement vidé les réserves de la commune.

### LE POIDS DE L'HÉRITAGE

À ce déséquilibre s'ajoute une dette implacable : presque 1 million d'euros à rembourser chaque année. C'est le prix des grands équipements (Grands Moulins, Pergola, Prairiales...). Si leur utilité est réelle, leur financement et le manque d'entretien du patrimoine ont durablement fragilisé nos marges de manœuvre.

Le constat : nous héritons d'une gestion qui a privilégié l'affichage immédiat au détriment de la solidité financière à long terme. Redresser la barre est désormais une nécessité.



## 3 NOTIONS POUR COMPRENDRE LA SUITE...

Les données ci-dessous se concentrent sur les dernières années, qui marquent une dégradation rapide des équilibres financiers de la commune.

#### → L'ÉPARGNE NETTE

C'est ce qu'il reste à la commune après avoir payé toutes ses dépenses courantes et remboursé sa dette. Quand elle est insuffisante ou négative, la commune ne peut plus financer ses investissements sans recourir à l'emprunt.



#### → LE FONDS DE ROULEMENT

C'est la trésorerie disponible en fin d'année, le filet de sécurité de la commune face aux imprévus.

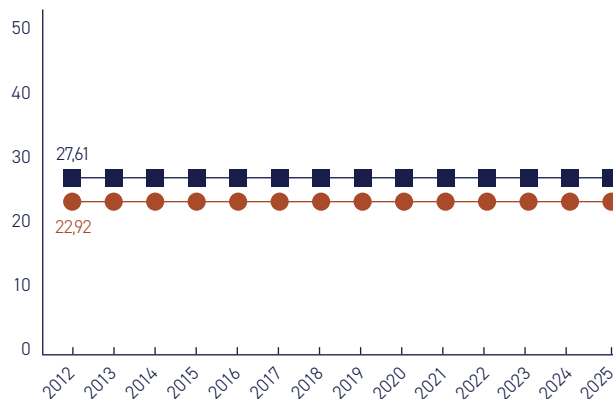


#### → LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

C'est le nombre d'années qu'il faudrait à la commune pour rembourser toute sa dette en y consacrant toutes ses ressources. Le seuil d'alerte légal est fixé à 12 ans.

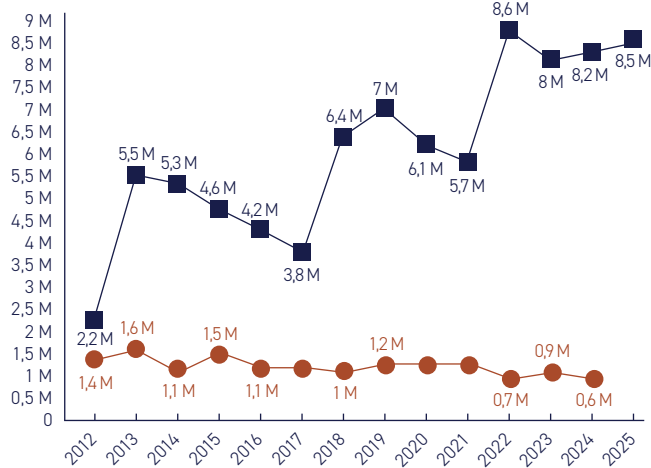


### ÉVOLUTION DES TAUX DEPUIS 2012



- Taxe foncière sur les propriétés bâties
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties

### ÉPARGNE BRUTE ET ENCOURS DE LA DETTE



- Épargne brute\*
- Encours de la dette

Chiffres 2025 issus du compte administratif arrêté techniquement, sous réserve de son approbation définitive par le conseil municipal.

\* L'épargne brute mesure la capacité d'une commune à autofinancer ses investissements et à rembourser sa dette par ses propres ressources.

## LA VÉRITÉ SUR LA SITUATION ET NOS CHOIX POUR Y FAIRE FACE

L'ancienne équipe municipale avait connaissance de la gravité de la situation. Les simulations budgétaires étaient prêtes. Un scénario d'augmentation de la taxe foncière était déjà sur la table : une hausse minimale de 8 points, soit près de 35 % d'augmentation.

Plutôt que d'en informer les habitants pendant la campagne, l'ancienne équipe a choisi de reporter la présentation du rapport d'orientation budgétaire après les élections. Une décision délibérée. Nous le disons clairement : ce n'était pas acceptable.

### CE QUE NOUS ALLONS SOUMETTRE AU VOTE

Le conseil municipal examinera cette mesure le **14 avril 2026**. La hausse proposée est de **4,90 points sur la taxe foncière** sur les propriétés bâties, soit une augmentation de 11,4 % du taux communal, qui passerait de 43,14 % à 48,04 %.

Ce niveau reste nettement inférieur aux 8 points minimums envisagés par l'ancienne équipe. C'est une décision difficile, que nous assumons pleinement.

Depuis notre prise de fonctions, nous avons tout examiné, cherché toutes les alternatives, exploré toutes les marges de manœuvre possibles.



### POURQUOI NOUS N'AVONS PAS D'AUTRE CHOIX

Sans augmentation de la fiscalité, la commune aurait de nouveau franchi le seuil d'alerte légal (cap dépassé en 2024), s'exposant à une saisine de la Chambre régionale des comptes et à une mise sous tutelle préfectorale. Concrètement : le préfet aurait imposé ses décisions à notre place, sans aucune marge de négociation, avec une hausse des impôts encore plus brutale. Nous avons refusé ce scénario.

Depuis notre prise de fonctions, nous avons tout examiné, cherché toutes les alternatives, exploré toutes les marges de manœuvre possibles. La conclusion s'impose pour quiconque regarde les chiffres en face.

# comprendre les taux

#### À NOTER

La taxe d'habitation sur les résidences principales a été supprimée au niveau national. Elle ne concerne plus que les résidences secondaires.

#### POURQUOI LES AUTRES TAXES AUGMENTENT-ELLES AUSSI ?

La loi impose que lorsqu'une commune augmente ses recettes fiscales, la hausse soit appliquée de façon proportionnelle à l'ensemble des taxes.

Ce n'est pas un choix indépendant : c'est une conséquence mécanique et obligatoire.

Taxe	Taux 2025	Taux 2026	Variation
Taxe foncière propriétés bâties	43,14 %	48,04 %	+11,4 %
Taxe foncière propriétés non bâties	27,61 %	30,74 %	+11,3 %
Taxe d'habitation résidences secondaires	8,71 %	9,69 %	+11,3 %

#### CE QUE ÇA RAPPORTE À LA COMMUNE

+ 462 253 €

462 253 € supplémentaires par rapport au produit fiscal de 2025, pour un total de 4 532 138 €.

Ces ressources sont fléchées vers le remboursement de la dette et la reconstitution d'une épargne suffisante pour pouvoir agir pour la ville et votre quotidien.

#### UN MOT SUR NOTRE NIVEAU DE FISCALITÉ

Jusqu'en 2025, Épernon exerçait une pression fiscale modérée en comparaison à la moyenne des communes de taille comparable. Nous n'avons pas mobilisé ce levier à la légère. Nous l'avons mobilisé parce que nous n'avions pas d'autre choix, et en veillant à rester dans des proportions qui préservent l'attractivité de notre territoire. Le taux de taxe foncière n'a pas augmenté depuis 15 ans à Épernon. Cette hausse est la première depuis 2009.



## ET MAINTENANT ? AGIR, REDRESSER, AVANCER ENSEMBLE

Dès ma prise de fonction en tant qu'adjoint aux finances, j'ai souhaité établir un état des lieux rigoureux de la situation financière de la commune. Notre volonté était claire : nous ne voulions pas augmenter les impôts. C'était notre objectif. Pourtant, la réalité comptable nous rattrape et nous place aujourd'hui au pied du mur avec des décisions que nous ne pouvons plus différer.

La tâche est d'autant plus complexe que l'ancienne équipe a décidé de ne pas présenter la réalité des comptes (ni le rapport d'orientation budgétaire, ni budget) avant son départ. Nous avançons donc dans un calendrier extrêmement contraint qui ne nous a pas encore permis de lancer l'audit approfondi que la situation impose. Cependant, les premiers éléments sont sans appel.

### LE CONSTAT : UN SYSTÈME À BOUT DE SOUFFLE

En ouvrant les dossiers, nous avons découvert un projet de budget préparé par nos prédécesseurs prévoyant une hausse d'impôts de 35 %, soit 8 points.

- **La cause** : depuis trois ans, la commune a puisé dans ses réserves (le fonds de roulement) à hauteur de **2,2 millions d'euros**. Pourquoi ? Parce que le budget de fonctionnement ne dégagait plus assez d'épargne. Les réserves ont ainsi été mobilisées pour compenser ce manque d'autofinancement, sans que cela puisse constituer une solution durable.
- **La conséquence** : aujourd'hui, il ne reste qu'un seul mois de trésorerie. Sans décision forte, la commune s'expose à une mise sous tutelle par le préfet, avec une perte de son autonomie de gestion.

### LA CAUSE : 20 ANS DE « DETTE INVISIBLE »

Nous héritons d'une dette bancaire de **8,5 millions d'euros**, mais ce n'est que la partie émergée de l'iceberg.

- **La cause** : pendant deux décennies, la priorité a été donnée aux investissements au détriment de l'entretien courant. L'ancienne majorité a construit du neuf par l'emprunt et a laissé le patrimoine (écoles, voirie, bâtiments) se dégrader.

- **La conséquence** : cette « dette invisible » nous rattrape aujourd'hui. Nous découvrons des factures oubliées dans les tiroirs et des bâtiments dont les réparations coûteront désormais plus cher.

### LE CHOIX DE LA TRANSPARENCE ET DE LA RESPONSABILITÉ

En plus de ce bilan local, l'État baisse ses compensations de **166 000 €** par an et le coût de l'énergie bondit. Face à ce mur, nous aurions pu tricher, maquiller les comptes et masquer la réalité une année de plus. Nous avons choisi la sincérité. Nous avons ramené la hausse de **8 à 4,9 points**. C'est le prix de la survie de nos services publics.

### NOTRE ENGAGEMENT : PLANIFIER POUR NE PLUS SUBIR

Le budget primitif que nous allons proposer est un acte de sauvetage. Dès septembre, après avoir engagé l'audit financier nécessaire, nous présenterons un plan pluriannuel (PPI) sur 6 ans. L'objectif est clair : sortir de l'improvisation pour enfin entretenir et valoriser notre ville.

**Ne rien faire, ce serait mentir. Ne pas augmenter les impôts aujourd'hui, ce serait condamner nos services publics demain.**

### VENEZ EN DISCUTER

Je vous invite à la réunion publique du **8 avril à la salle Savonnière**. Nous y présenterons les chiffres en détail et répondrons à toutes vos questions.

**Votre élu Benoît Drouet,  
adjoint en charge des finances,  
de l'administration générale et du personnel**

En toute  
transparence  
avec **VOUS**

## Réunion Publique

**Mercredi 8 avril**  
Salle Savonnière à 20h

### LES ÉTAPES À VENIR

